



1149, rue Dufault  
Laval, Québec H7E 4S7  
Tél. (514) 891-2760  
Fax: (450) 661-0068  
hazmat@qc.aira.com  
[www.cn-a.ca](http://www.cn-a.ca)

## RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES EN LANGAGE CLAIR

### Description

Un cours de quatre (4) heures pour les manutentionnaires, expéditeurs et transporteurs, qui porte sur les exigences du règlement en langage clair.

### Objectifs du cours

Donner aux participants les connaissances nécessaires pour se conformer au règlement sur le transport des marchandises dangereuses en expliquant et démontrant :

- les principes de la classification des marchandises dangereuses ;
- l'utilisation des normes d'emballage ;
- les indications de danger ;
- le contenu du document d'expédition ;
- les exigences relatives au rapport des cas de danger ;
- les responsabilités de l'expéditeur, du transporteur et du destinataire.

### Le participant apprendra à l'aide d'exposés, ateliers et exercices pratiques, à :

- classifier les marchandises dangereuses à l'aide des annexes 1, 2 et 3 du règlement ;
- choisir l'emballage approprié ;
- préparer un document d'expédition ;
- apposer les indications de danger appropriées ;
- remplir ses obligations en tant qu'expéditeur, transporteur ou destinataire.

### Ce cours s'adresse aux :

- formateurs ou gestionnaires de programmes ;
- gestionnaires et spécialistes en santé, sécurité et environnement ;
- experts-conseils ;
- préposés à l'expédition ou au transport.